

INTERPELLATION

Auteurs Reinhold Schnyder, AdG/LA, Christine Seipelt Weber (suppl.), AdG/LA, Gilbert Truffer, AdG/LA, et Doris Schmidhalter-Näfen, AdG/LA
Objet Ecole de physiothérapie à Loèche-les-Bains
Date 16.11.2017
Numéro 3.0363

Le site de formation pour la physiothérapie fait toujours l'objet de recherches et d'analyses, ceci même si l'ensemble du Conseil d'Etat s'est, après une analyse approfondie, décidé en printemps 2017 pour Loèche-les-Bains.

La faiblesse des coûts, le bilinguisme, la qualité de la formation ainsi que la bonne réputation dans toute la Suisse constituaient de bonnes raisons pour motiver cette décision.

Le groupe PLR demande avec un postulat d'effectuer une nouvelle analyse mettant en avant la proximité de l'hôpital de Sion et de la clinique SUVA comme argument principal.

Si l'on considère de plus près l'organisation des stages à l'école de physiothérapie, cette proximité avec l'hôpital de Sion ne constitue pas un argument décisif. L'hôpital de Sion et la SUVA n'offrent actuellement que 2 à 3 places de stage pour les 122 étudiants suivant cette filière.

Conclusion

Nous prions donc le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

- D'où proviennent les étudiants en physiothérapie en formation à Loèche-les-Bains?
- Où et combien de places de stage sont mises à disposition?

Combien de ces étudiants effectuent actuellement leur stage et à quel endroit?